

Denis Guérin est canneur et rempailleur de chaises à Aytré depuis 1986. Un métier rare, qu'il a découvert un peu par hasard.



«Après des études d'informatique et de comptabilité», se souvient-il, «j'ai passé deux ans à voyager, sac au dos, en Afrique, aux USA et en Amérique Latine, en vivant de petits boulots. C'est une école de vie, j'y ai appris beaucoup de choses». Rentré en France, il s'engage dans la filière de l'artisanat du bois en restaurant des meubles anciens. «C'est là que j'ai découvert que dans le domaine du cannage et du rempaillage, il y avait des choses à faire, avec une forte demande en matière de restauration, et que le métier était souvent mal pratiqué, et mal reconnu, sans formation, sauf dans quelques instituts spécialisés pour les aveugles». Traditionnellement, le rempaillage est un «métier de peu», pratiqué par des artisans itinérants, souvent des gens du voyage, et pourtant c'est une activité qui demande beaucoup de dextérité et de savoir-faire. Pour le cannage, l'artisan tresse le dossier et l'assise des fauteuils à l'aide d'écorce de rotin, alors que pour rempailler les chaises, il utilise des bobines de

Le rempaillage des chaises, un métier d'art



ficelle constituées de paille de seigle entourée de raphia. «Le paillage est beaucoup plus difficile», dit l'artisan aytrésien, «il faut un an de pratique pour arriver à un résultat convenable». Denis Guérin, qui a choisi la voie de la qualité, fabrique lui-même ses bobines, au lieu d'utiliser celles qui sont disponibles dans le commerce, mais qui sont dit-il, de «pauvre qualité». Son savoir-faire et son refus du compromis lui valent une large clientèle, parfois loin de La Rochelle. Des particuliers, mais

aussi des musées ou des monuments historiques. En 2001, il a reçu le prix de la SEMA, la Société d'Encouragement aux Métiers d'Arts, et l'éditeur spécialisé Dessaint et Tolra lui a demandé de rédiger un ouvrage : «Cannez et rempaillez vos chaises» dans sa collection «L'artisan restaurateur». Denis Guérin consacre aussi une part de son temps à la formation. Formation de stagiaires qu'il accueille dans son atelier, mais aussi formation des travailleurs handicapés employés dans les structures spécialisées comme les CAT. «C'est un enrichissement», souligne-t-il, «on apprend énormément à former les stagiaires». Il a cependant un regret : «Comme beaucoup d'activités artisanales», dit-il, «ce métier n'est pas assez payé, d'autant que beaucoup de structures associatives font travailler les handicapés à des tarifs beaucoup trop bas. Il faut respecter les savoir-faire, on handicape encore plus la personne en dévalorisant son travail». ■